

Les enseignants partagent cours et corrections à travers des Espaces Numériques de Travail (ENT) et des classes virtuelles. Les élèves les plus défavorisés, manquant de matériel informatique et d'accès à internet subissent, de fait, une grande injustice.

La continuité pédagogique ne pourra être assurée pour tous que si les correspondances entre les enseignants et les élèves exclus du numérique peuvent bénéficier d'une franchise postale. Cours, devoirs écrits, devoirs corrigés pourront ainsi circuler.

Nous demandons à La Poste et au Ministère de l'Éducation Nationale de permettre cette possibilité de lien pédagogique en organisant cette franchise postale.

[Une pétition à signer ici](#)